



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(5)/CST/2
3 septembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Comité de la science et de la technologie
Cinquième session
Genève, 2-4 octobre 2001
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

**PROPOSITION DU GOUVERNEMENT ITALIEN POUR LA RÉALISATION
D'UN PROJET PILOTE DE RÉSEAU D'INSTITUTIONS, D'ORGANES
ET D'EXPERTS SUR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES**

Note du secrétariat

1. Par sa décision 12/COP.4, la Conférence des Parties a invité les autorités italiennes à poursuivre les travaux engagés dans le domaine des connaissances traditionnelles, en collaboration avec d'autres institutions intéressées, et à présenter une proposition pour la réalisation d'un projet pilote de réseau d'institutions, d'organes et d'experts sur les connaissances traditionnelles. Cette proposition devrait prévoir des représentants scientifiques de toutes les parties intéressées, une description du rôle des membres intéressés du Réseau, un programme de travail détaillé et une estimation du coût de sa mise en œuvre. Ladite proposition¹ figure en annexe au présent document.
2. Par cette même décision, la Conférence des Parties a demandé au Bureau du Comité de la science et de la technologie, à sa réunion intersessions, de faire le point du projet, de le communiquer aux groupes régionaux et de le lui présenter, à sa cinquième session, pour examen, afin de partager les résultats et de développer les possibilités de partenariat.

¹ Reproduite telle qu'elle a été reçue par le secrétariat de la Convention.

Annexe

Réseau novateur de connaissances traditionnelles (ITKnet)

I. GÉNÉRALITÉS

La présente proposition de projet est conforme aux recommandations du Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles, réuni à Matera (Italie) en mai 2000, ainsi qu'à la décision 12/COP.4.

II. OBJECTIF GÉNÉRAL

Le projet vise à mettre en place un réseau d'institutions, d'organes et d'experts sur les connaissances traditionnelles, ci-après dénommé Réseau ITKnet. La mise en place de ce réseau mondial se fera en plusieurs étapes.

La réalisation de cet objectif passe par la mise en œuvre d'un projet pilote axé sur les pays méditerranéens mais ouvert à toutes les parties intéressées (le Chili, la Chine, l'Inde et l'Iran ont déjà fait part de leur intérêt).

III. PILIERS DU PROJET

- Objectifs cognitifs
- Mesures opérationnelles

Les objectifs cognitifs sont les suivants:

1. Établir un inventaire des connaissances traditionnelles dans les pays pilotes et de leur utilisation novatrice;
2. Étudier les possibilités de diffusion des connaissances traditionnelles;
3. Étudier les paramètres et les données indiquant que les connaissances traditionnelles se perdent et analyser les moyens par lesquels on pourrait lutter contre une telle perte;
4. Choisir les pratiques qui ont fait leurs preuves et évaluer un système d'incitations visant à appliquer et à diffuser les connaissances traditionnelles et les technologies novatrices dans le cadre du savoir-faire traditionnel;
5. Examiner d'éventuelles méthodes de protection des droits des connaissances traditionnelles que peuvent appliquer des particuliers, des collectivités, des vulgarisateurs de techniques traditionnelles et des inventeurs;
6. Évaluer la promotion des technologies traditionnelles par les centres de coordination de chaque pays et donner des indications quant à l'adoption de stratégies nationales de protection et de diffusion.

Les mesures opérationnelles sont notamment les suivantes:

1. Mettre en place un réseau pilote visant à encourager et à soutenir l'instauration de partenariats, en plus de l'élaboration de documents et de la diffusion de connaissances, de savoir-faire et de pratiques traditionnels et locaux;
2. Créer les conditions propices à la mise en place, à l'échelle des Parties à la Convention, d'un réseau d'experts et d'institutions qui établira l'inventaire des connaissances traditionnelles et des technologies novatrices, avant de les diffuser et de les adopter; le bassin méditerranéen servira de modèle aux autres régions;
3. Échanger des informations sur les méthodes de recherche, d'étude et de classement des connaissances traditionnelles et des technologies novatrices; former le personnel de différents pays à l'établissement d'inventaires, à la diffusion des connaissances traditionnelles et des technologies novatrices et à leur utilisation novatrice dans la lutte contre la désertification;
4. Mettre en place, là où c'est nécessaire, des centres Internet destinés à faciliter les communications et à renforcer les réseaux et les échanges entre diverses organisations et régions;
5. Créer sur Internet une base de données multilingue d'accès public et distribuer aux experts des pays de la Méditerranée touchés par la sécheresse et/ou la désertification le **CD-ROM** correspondant intitulé «Les connaissances traditionnelles et leur utilisation novatrice»; encourager le transfert de technologies et de savoir-faire appropriés et écologiquement rationnels tout en favorisant l'échange de données d'expérience;
6. Définir les conditions d'admission des membres du Réseau ainsi que leurs droits et devoirs; énoncer les critères régissant la création de toute structure opérationnelle;
7. Définir les phases de la mise en place du Réseau mondial.

IV. CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Le Réseau sera constitué d'institutions, de centres de recherche, d'organismes et de centres de coordination des pays méditerranéens, ce qui signifie que les organisations, les institutions et les experts pourront tous collaborer, échanger des informations et exploiter les effets de synergie. Grâce à une base de données multimédia sur le Web, le Réseau sera en mesure d'échanger et de diffuser des informations, favorisant ainsi une étude des connaissances traditionnelles à partir de la base.

Les institutions, centres de recherche, experts, centres de coordination et utilisateurs se verront affecter plusieurs niveaux d'accès. Des graphiques aisément compréhensibles viendront compléter une information multilingue.

Selon les différents niveaux d'accès, de nouvelles informations et remarques pourraient être intégrées à la base de données et communiquées automatiquement aux experts, aux forums de discussion, aux organes, aux centres de coordination ainsi qu'aux pays intéressés.

Certains centres de recherche concentreront leurs efforts sur plusieurs sujets précis grâce au tri, au traitement et à la vérification des données. Selon les besoins et les propositions, le nombre et l'importance de ces centres pourraient évoluer.

La base de données ne repose pas sur un pôle centralisé unique mais sur une série de nœuds correspondant à chaque thème.

Les centres de recherche qui ont déjà été associés à la phase préliminaire de l'initiative sont les suivants:

- IPOGEA – Centre pour les connaissances traditionnelles, Matera (Italie);
- Institut pour la gestion des ressources en eau, Université de Karlsruhe (Allemagne);
- Institut des régions arides, Medenine (Tunisie);
- Université de Minia (Égypte);
- Centro de Investigación, Formación y Experimentación sobre Arquitectura de Tierra, Energía renovables, Desarrollo sostenible y Tranferencia Tecnológica a Paises en via de desarrollo, Madrid (Espagne);
- Organismes tels que l'UNESCO, la FAO et le PNUE.

Durant la phase préliminaire, les centres de coordination des différentes Parties choisiront d'autres centres de recherche.

Le système informatique qui sous-tend le Réseau ITKnet devra:

- 1) Être accessible sur l'Internet au moyen des logiciels de navigation les plus courants;
- 2) Traiter une information multilingue. Les documents seront traduits hors système mais une fois la langue choisie, l'interface de l'utilisateur et les documents seront dans une seule et même langue;
- 3) Être actualisé directement en ligne grâce à des accès privilégiés (éditeurs) dont le contrôle est assuré par un nom d'utilisateur et un mot de passe. L'utilisateur peut choisir de ne pas rendre les changements immédiatement accessibles vu que ceux-ci pourraient être soumis à vérification et à confirmation par les utilisateurs autorisés et les nœuds (opérateurs de contrôle), ce qui garantit la qualité des données dans les différents domaines spécialisés;
- 4) Permettre la prestation de services communautaires tels que des conférences, des fichiers d'adresse et des abonnements à des domaines spécifiques du système, de façon à renforcer la collaboration et les effets de synergie entre les utilisateurs et les organismes concernés;
- 5) Notifier par courrier électronique les changements sauvegardés à un ou plusieurs utilisateurs (superviseurs) et aux nœuds chargés de suivre l'évolution du système;

- 6) Traiter les données multimédias qui complètent et renforcent les principales informations relatives aux connaissances locales et traditionnelles, telles que les glossaires, les images, les bibliographies, etc. Les éditeurs et les opérateurs de contrôle seront en mesure d'établir des liens entre ces données de façon à compléter les formulaires d'information basés sur une syntaxe simple et pouvant être consultés sur demande au moyen de liens hypertextes;
- 7) Gérer l'élaboration en ligne de présentations (diaporamas) au moyen d'images et d'autres ressources du système;
- 8) Permettre la distribution des documents extraits du système sur CD-ROM compatible avec plusieurs plates-formes (MacIntosh et Windows);
- 9) Gérer la collection de profils (curriculum vitæ et descriptifs des domaines de spécialisation) des experts, des centres de recherche, des organismes et des institutions selon les thèmes traités par le Réseau ITKnet, pour que les utilisateurs intéressés puissent nouer avec eux des relations de collaboration;
- 10) Conserver les graphiques (bannières) et les références personnalisées des données reçues par chaque individu ou organisme;
- 11) Faire face aisément aux besoins du Réseau ITKnet, qui pourraient changer en fonction de l'évolution de l'activité.

Le système pourrait être situé n'importe où sur l'Internet, en fonction de la rentabilité et de la rapidité d'accès.

Il sera donc possible de gérer à distance le serveur à partir de tous les nœuds qualifiés du Réseau. C'est pourquoi ces nœuds seront équipés d'un accès Internet rapide, au moins une ligne ISDN, mais de préférence une ligne ADSL ou plus, selon la disponibilité de telles lignes dans la zone concernée.

V. PROGRAMME DE TRAVAIL

Première année

OBJECTIFS

Objectif cognitif: Poursuivre l'établissement de l'inventaire des connaissances traditionnelles et de leur utilisation novatrice.

Objectif opérationnel: Mettre en évidence le réseau physique des centres participants.

Activités

1. Recensement des principaux organes, centres de recherche et institutions s'occupant de connaissances traditionnelles;

2. Collaboration avec les organes, centres de recherche et institutions s'occupant de questions traditionnelles;
3. Organisation d'un atelier sur le projet pilote, à l'intention des pays hôtes, des centres de coordination, de tous les groupes régionaux, des annexes, des organes, des centres de recherche et des institutions jouant un rôle clef dans l'initiative.

Ce séminaire sera axé sur les deux piliers du projet, à savoir:

- a) Analyse des progrès accomplis pour ce qui est des objectifs cognitifs;
- b) Mesures opérationnelles visant à mettre en place la structure organisationnelle.

En ce qui concerne le premier pilier, les questions suivantes seront abordées:

- Établissement d'un inventaire des connaissances traditionnelles dans les pays pilotes et de leur utilisation novatrice;
- Étude des paramètres et données indiquant que les connaissances traditionnelles se perdent et analyse des moyens pouvant être mis en œuvre pour lutter contre une telle perte.

Le formulaire à utiliser pour établir l'inventaire des connaissances traditionnelles devra donc être approuvé.

S'agissant du second pilier, les questions suivantes seront abordées:

- Évaluation des conditions d'admissibilité des membres du Réseau, de leurs droits et devoirs ainsi que de la possibilité de créer un organe qui pourrait participer au Réseau;
- Évaluation des besoins de chaque pays (formation, matériel technique, etc.);
- Évaluation des différentes phases de mise en œuvre du Réseau mondial.

Il sera donc procédé à une collecte de données sur les besoins de chaque pays en ce qui concerne la mise en œuvre des moyens nécessaires à la participation au Réseau.

4. Organisation d'un stage, de cours de formation et d'ateliers thématiques dans les pays devant mettre en œuvre leurs propres moyens.
5. Mise en place, dans les institutions des pays méditerranéens, des nœuds d'un réseau spécial sur les connaissances traditionnelles et les technologies novatrices.
6. Création, là où c'est nécessaire, de centres Internet et formulation d'une première hypothèse quant à la qualification des nœuds des bases de données.

Deuxième année

OBJECTIFS

Objectif cognitif: Diffusion de la base de données

Objectif organisationnel: Mise en place du Réseau

Activités

1. Gestion du questionnaire;
2. Collecte et traitement des données;
3. Élaboration de graphiques sur les connaissances traditionnelles et leur utilisation novatrice;
4. Organisation de l'information de manière à créer une base de données à partir des résultats de l'inventaire;
5. Mise au point du logiciel de la base de données et organisation du serveur;
6. Organisation d'une conférence électronique en vue d'évaluer le fonctionnement de la base de données;
7. Organisation d'un atelier du même type que celui qui est prévu durant la première année.

Les travaux de l'atelier seront axés sur les questions suivantes:

Objectif cognitif: Programme de travail pour les différentes phases, notamment:

- Étudier les paramètres et les données indiquant que les connaissances traditionnelles se perdent et analyser les moyens permettant de lutter contre une telle perte;
- Choisir les pratiques ayant fait leurs preuves et évaluer un système d'incitations en vue d'adopter et de diffuser les connaissances traditionnelles et les technologies novatrices dans le cadre du savoir-faire traditionnel;
- Examiner d'éventuelles méthodes de protection des droits sur les connaissances traditionnelles que peuvent appliquer des particuliers, des collectivités, des vulgarisateurs de techniques traditionnelles et des inventeurs;
- Évaluer la promotion des technologies traditionnelles par les centres de coordination de chaque pays et donner des indications quant à la mise en œuvre de stratégies nationales de protection et de diffusion.

Mesures opérationnelles:

- Déterminer les compétences et les rôles du Réseau;
- Définir les différentes phases relatives à l'élargissement du processus de mise en œuvre du Réseau mondial.

VI. DÉPENSES

RÉFÉRENCE AU PROGRAMME DE TRAVAIL	ACTIVITÉS: DÉTAILS DES DÉPENSES À ENGAGER	UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS	TAUX UNITAIRE	TOTAL
PREMIÈRE ANNÉE					
<i>Participation des principaux organes, centres de recherche et institutions s'occupant de connaissances traditionnelles</i>					
	Recensement des principaux organes, centres de recherche et institutions s'occupant de connaissances traditionnelles	1 personne/1 mois	1	5 000	5 000
	Collaboration avec les organes, centres de recherche et institutions s'occupant de connaissances traditionnelles	1 personne/2 mois	2	5 000	10 000
<i>Organisation d'un atelier</i>					
	Assistant administratif	2 personnes/1 mois	2	3 500	7 000
	Dépenses de fonctionnement du bureau et publipostage	Crédit	1	3 000	3 000
	Recherche documentaire pour l'expert principal de l'atelier	2 personnes/1 mois	2	5 000	10 000
	Frais de voyage des participants	20 personnes	20	1 000	20 000
	Édition et diffusion	Somme forfaitaire	1	2 500	2 500
	Indemnité journalière de subsistance des participants (atelier de 5 jours)	20 personnes/5 jours	100	183	18 300
	Frais de personnel pour les chercheurs sur le terrain – Experts principaux	1 personne/7 jours	7	1 250	8 750
	Consultants pour les thèmes de l'atelier	5 personnes/1 mois	5	5 000	25 000
	Frais de voyage du personnel	6 personnes	6	1 000	6 000
	Interprètes anglais et français	4 personnes/5 jours	20	2 000	40 000
	Coûts de fonctionnement – Salles de conférence et matériel (5 jours)	Somme forfaitaire	1	1 000	1 000
	Coûts de fonctionnement des cabines des interprètes	Somme forfaitaire	1	5 000	5 000
	Frais de voyage des interprètes	5 personnes	5	1 000	5 000
<i>Organisation d'un stage</i>					
	Organisation d'un stage – 5 jours dans 10 pays	2 personnes/2 mois	4	3 500	14 000
	Dépenses de personnel – Experts en informatique	1 personne	1	3 500	3 500
	Indemnité journalière de subsistance (personnel)	3 personnes/5 jours	15	183	2 745
	Coûts de fonctionnement du bureau et publipostage	Crédit	1	3 000	3 000
	Frais de voyage	3 personnes/10 voyages	30	1 000	30 000
	Indemnité journalière de subsistance (stagiaires)	4 personnes/5 jours	20	183	3 660
	Matériel et équipement – Achat de matériel	Crédit	1	5 000	5 000

RÉFÉRENCE AU PROGRAMME DE TRAVAIL	ACTIVITÉS: DÉTAILS DES DÉPENSES À ENGAGER	UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS	TAUX UNITAIRE	TOTAL
<i>Création de centres Internet et formulation d'une première hypothèse quant à la qualification des nœuds de la base de données</i>					
	Mise en place dans les institutions des pays méditerranéens des nœuds d'un réseau spécial sur les connaissances traditionnelles et les technologies novatrices	2 personnes/1 mois	2	5 000	10 000
	Dépenses d'équipement	Somme forfaitaire	1	5 000	5 000
	Création de centres Internet	Centre Internet	10	5 000	50 000
<i>Coordination et organisation</i>					
	Coordonnateur (principal) de projet	1 personne/12 mois	12	5 000	60 000
	Personnel (subalterne) du projet	2 personnes/12 mois	24	3 500	84 000
DEUXIÈME ANNÉE					
<i>Élaboration et distribution du questionnaire type</i>					
	Gestion du questionnaire	1 personne/1 mois	1	3 500	3 500
	Collecte et traitement des données – Expert principal	1 personne/1 mois	1	5 000	5 000
	Élaboration de graphiques sur les connaissances traditionnelles et leur utilisation novatrice	1 personne/1 mois	1	3 500	3 500
	Organisation de l'information de manière à créer la base de données à partir des résultats de l'inventaire	1 personne/1 mois	1	3 500	3 500
<i>Mise au point du logiciel de la base de données et organisation du serveur</i>					
	Frais de personnel – Experts principaux	2 personnes/2 mois	4	5 000	20 000
	Frais de personnel – Experts subalternes	2 personnes/2 mois	4	3 500	14 000
	Frais de personnel – Assistant administratif	1 personne/2 mois	2	3 500	7 000
	Frais de personnel – Experts en informatique	2 personnes/2 mois	4	3 500	14 000
	Frais de personnel – Traduction de la base de données du site Web en français et en anglais	1 personne/1 mois	1	3 500	3 500
	Matériel et équipement – Logiciels	Somme forfaitaire	1	15 000	15 000
	Matériel et équipement – Matériel	Somme forfaitaire	1	5 000	5 000
<i>Élaboration d'un CD-ROM</i>					
	Frais de personnel – Traduction finale de la base de données du site Web en français et en anglais	1 personne/2 mois	2	5 000	10 000
	Logiciels et droits	Somme forfaitaire	1	5 000	5 000
	Structure et compilation	1 personne/1 mois	1	5 000	5 000
	CD-ROM	CD-ROM	1 000	15	15 000

RÉFÉRENCE AU PROGRAMME DE TRAVAIL	ACTIVITÉS: DÉTAILS DES DÉPENSES À ENGAGER	UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS	TAUX UNITAIRE	TOTAL
<i>Conférence par courrier électronique</i>					
	Frais de personnel – Information préliminaire pour la Conférence électronique (personnel subalterne)	1 personne/1 mois	1	3 500	3 500
	Frais de personnel – Conférence électronique – Expert principal	1 personne/1 mois	1	5 000	5 000
	Frais de personnel – Conférence électronique – Expert principal (information)	1 personne/1 mois	1	5 000	5 000
	Frais de personnel – Conférence électronique – Secrétaire (personnel subalterne)	1 personne/1 mois	1	3 500	3 500
<i>Organisation d'un atelier</i>					
	Assistant administratif	2 personnes/1 mois	2	3 500	7 000
	Coûts de fonctionnement du bureau et publipostage	Crédit	1	3 000	3 000
	Recherche documentaire pour l'expert principal de l'atelier	2 personnes/1 mois	2	5 000	10 000
	Frais de voyage des participants	20 personnes	20	1 000	20 000
	Indemnité journalière de subsistance des participants (atelier de 5 jours)	20 personnes/5 jours	100	183	18 300
	Frais de personnel – Chercheurs sur le terrain – Experts principaux	1 personne/7 jours	7	1 250	8 750
	Consultants sur les thèmes de l'atelier	6 personnes/1 mois	6	5 000	30 000
	Frais de voyage du personnel	6 personnes	6	1 000	6 000
	Interprètes anglais et français	4 personnes/5 jours	20	2 000	40 000
	Coûts de fonctionnement – Salles de conférence et matériel (5 jours)	Somme forfaitaire	1	1 000	1 000
	Coûts de fonctionnement des cabines d'interprètes	Somme forfaitaire	1	5 000	5 000
	Frais de voyage des interprètes	4 personnes	4	1 000	4 000
	Édition et diffusion	Somme forfaitaire	1	2 500	2 500
<i>Coordination et organisation</i>					
	Coordonnateur (principal) du projet	1 personne/12 mois	12	5 000	60 000
	Personnel (subalterne) du projet	2 personnes/12 mois	24	3 500	84 000
TOTAL PARTIEL					883 005
	Frais généraux (10 %)				88 300
	Frais administratifs (13 %)				114 790
TOTAL GÉNÉRAL					1 086 096
